VERS UN AVENIR SANS AIRES?

Avant de posséder un camping-car, nous nous imaginons pouvoir aller où bon nous semble, s'arrêter où et quand on veut.

Puis, vient la joie des premières sorties et aussi des premières constatations : de nombreuses barrières de hauteur limitent l'accès aux parkings et des panneaux interdisent le stationnement des camping-cars dans certaines zones.

Les aires de stationnement pour camping-cars souvent accompagnées d'une borne de services sont là pour résoudre ce problème nous direz-vous.

Mais, il y a 457 000 camping-cars en circulation en France et 5 400 lieux d'accueil adaptés à ce type de véhicules.

A cela s'ajoutent les 1,8 million de camping-cars de nos voisins européens qui apprécient particulièrement la France et des immatriculations de camping-cars en hausse de 13,7% au premier trimestre 2018 en métropole.

Nous pensons que, pour le moment, la France est encore un pays facile pour les camping-caristes. N'oublions pas que certains pays interdisent le stationnement des camping-cars en dehors des campings ou lieux dédiés. Nous n'en sommes pas encore là même si une tendance à la privatisation se dessine de plus en plus.

Combien de temps nous reste-t-il avant l'engorgement total ? Et si pour ne pas être entassés les uns sur les autres et pouvoir mieux respirer, l'avenir était sans aires ?

Bonne lecture!

#CampingcarTravel



CAMPING-CAR TRAVEL WWW.CAMPING-CAR.TRAVEL

f









DECOUVERTE

Le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale offre une richesse de paysages et une faune encore préservés.

Nous vous emmenons découvrir Clairmarais, Saint-Omer, Lumbres, Watten et Hardelot. En route!

PRISES USB ET ALLUME-CIGARE

Indispensables de nos jours dans les camping-cars et pourtant rarement installées en série!





DOSSIER

L'engorgement des aires de camping-cars devient un problème auquel il faudra apporter une solution rapidement si nous voulons continuer à pratiquer notre passion dans de bonnes conditions.

Dunkerque

Grande-Synthe

Grand-Fort-Philippe Loon-Plage

Gravelines

LE PARC NATUREL REGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE

— Clairmarais - Saint-Omer - Lumbres -Watten - Hardelot —

Nous vous proposons de découvrir le Parc Naturel Régional des Caps et des Marais d'Opale.

Le parcours que nous avons emprunté passe par Clairmarais (notre coup de coeur), Saint-Omer, Lumbres, Watten et se termine sur la plage d'Hardelot.

Ces villes ont toutes une aire de services et/ou de stationnement pour camping-cars mais comme vous le verrez toutes les bornes ne sont pas en état de marche.

Rassurez-vous, nous vous indiquerons où faire le plein d'eau si vous en avez besoin.



Ce Road Trip nous a beaucoup plu. Il est faisable sans trop se presser en une semaine.

Bien entendu, si vous avez plus de temps, profitez-en à votre rythme pour apprécier les charmes de cette région.

La Nature garde encore ses droits dans certaines parties de France.

En profiter en camping-car, à pieds et à vélo est ressourçant.

Si vous êtes prêts, attachez vos ceintures et suivez-nous!



Renty

Dennebrœuco

CLAIRMARAIS

Clairmarais est un havre de paix. Le meilleur moyen de visiter le marais est de vous perdre à pieds ou à vélo sur les chemins qui le parcourent.

Vous y découvrirez des jardins potagers, des cultures maraîchères et des petits terrains sur lesquels des particuliers ont créé leur paradis.

La nature omniprésente vous coupe du monde civilisé. La faune profite largement de cet endroit préservé. De nombreux oiseaux trouvent d'ailleurs refuge dans le marais.

Il ne faut surtout pas manquer la balade des étangs du Romelaëre. Un chemin sur planches, parsemé de petits ponts levis en bois, vous mène jusqu'à un observatoire à oiseaux. Un endroit hors du temps.

Pour compléter la visite, des guides vous emmènent sur les canaux en bateau et vous expliquent l'histoire des lieux. Vous trouverez sur le site de l'entreprise <u>ISNOR</u> toutes les informations sur les croisières disponibles.



La borne de services dépend du camping de Clairmarais. Elle est difficilement visible car il n'y a pas de panneau indicateur. Son accès est également compliqué car étroit et surtout en lien direct avec la route.

Elle était hors service lors de notre passage. Il n'y a cependant aucun panneau "En panne".

Le patron du camping, que nous avons interrogé, ne semble pas pressé de la réparer car elle ne fonctionne plus depuis un moment déjà. Dommage.

Pour le stationnement, dirigez-vous vers le parking VL de la <u>Grange Nature</u> à une centaine de mètres. Le parking en herbe est assez grand et vous pouvez y passer la nuit.

Pour que cela continue, évitez le déballage car ce n'est pas une aire de stationnement destinée aux camping-cars. Nous vous conseillons les places derrière la grande haie où il y a moins de passage. L'endroit est calme la nuit.

N'oubliez pas de visiter la Grange Nature et son jardin pédagogique. A l'intérieur

du bâtiment, vous trouverez une petite exposition gratuite. Une boutique de souvenirs propose des produits du terroir.

Coordonnées GPS de la borne : <u>50.77185</u>, <u>2.301772</u>

Borne hors service.

Coordonnées GPS du parking : <u>50.772692</u>, <u>2.301486</u>

Prix du stationnement : gratuit











SAINT-OMER

La ville de Saint-Omer est collée à Clairmarais. Il n'est pas facile de circuler dans le centre ville avec un camping-car. Ne manquez pas de visiter la majestueuse cathédrale et de déambuler dans le centre ville aux routes pavées.

Heureusement, il y a une aire de services proche du centre ville mais la borne était également en panne lors de notre

passage!

Mauvaise nouvelle : il n'y avait pas d'eau.

Bonne nouvelle : le stationnement était gratuit!

Le stationnement coûte normalement 5 euros pour 24 heures et les services 2 euros pour 10 minutes d'eau et 55 minutes d'électricité.

L'une des routes d'accès à l'aire est limitée à trois mètres en hauteur.

Il est très facile de visiter Saint-Omer en vélo à partir de Clairmarais. Il n'y a que 5 kilomètres à parcourir.

Coordonnées GPS de l'aire : <u>50.75668</u>, <u>2.25953</u>

Prix des services : 2 euros pour 10 mn d'eau et 55 mn d'électricité.

Prix du stationnement : 5 euros les 24 heures.

Borne hors service lors de notre passage.





WATTEN

Watten se situe dans le département du Nord contrairement aux autres villes situées dans le Pas-de-Calais.

La Bombe marque la frontière entre les deux départements. Un nom original pour une rivière.

L'église Saint-Gilles dans le centre ville mérite une visite.

Nous vous conseillons aussi de gravir la Montagne de Watten en empruntant le sentier de la montagne.

Oui, vous avez bien lu. Vous n'aurez cependant pas besoin de bouteille à oxygène car celle-ci culmine à 72 mètres!

A son sommet trônent les ruines de la tour de l'abbaye et un moulin. Profitez de la vue en mangeant un pique-nique sur les tables prévues à cet effet.

A trois kilomètres, le <u>Blockhaus d'Eperlecques</u>, site de lancement des V2, nous rappelle les heures sombres de notre Histoire.

L'aire de services, à 500 mètres du centre ville, est entourée par La Bombe d'un côté et l'Aa de l'autre. Et si vous pensez qu'il n'y a pas assez d'eau, un petit étang complète le tableau.

Une dizaine de places de stationnement gratuites sont disponibles. Les services sont à 4 euros pour 10 minutes d'eau et 55 minutes d'électricité. Une affiche indique les endroits où vous pouvez acheter les jetons. Il y a un lavomatique sur le parking du Netto à 500 mètres de l'aire.

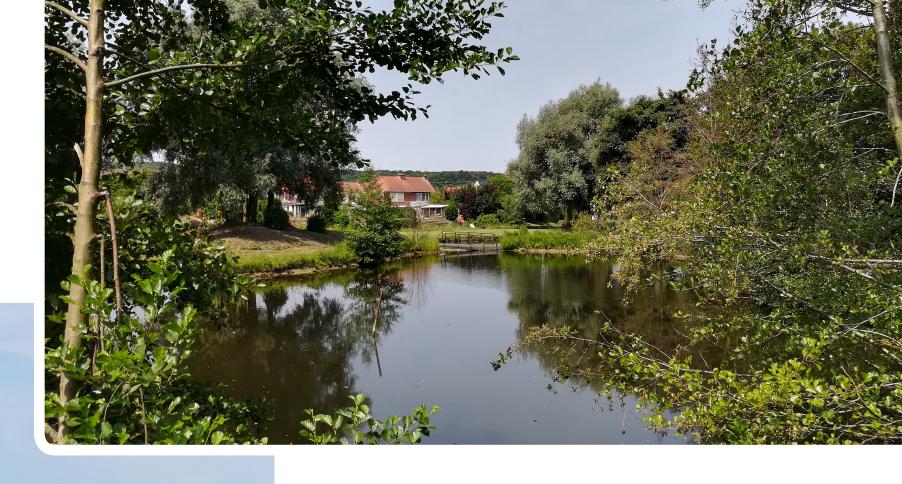
Coordonnées GPS de l'aire : <u>50.8312773</u>, <u>2.2085346</u>

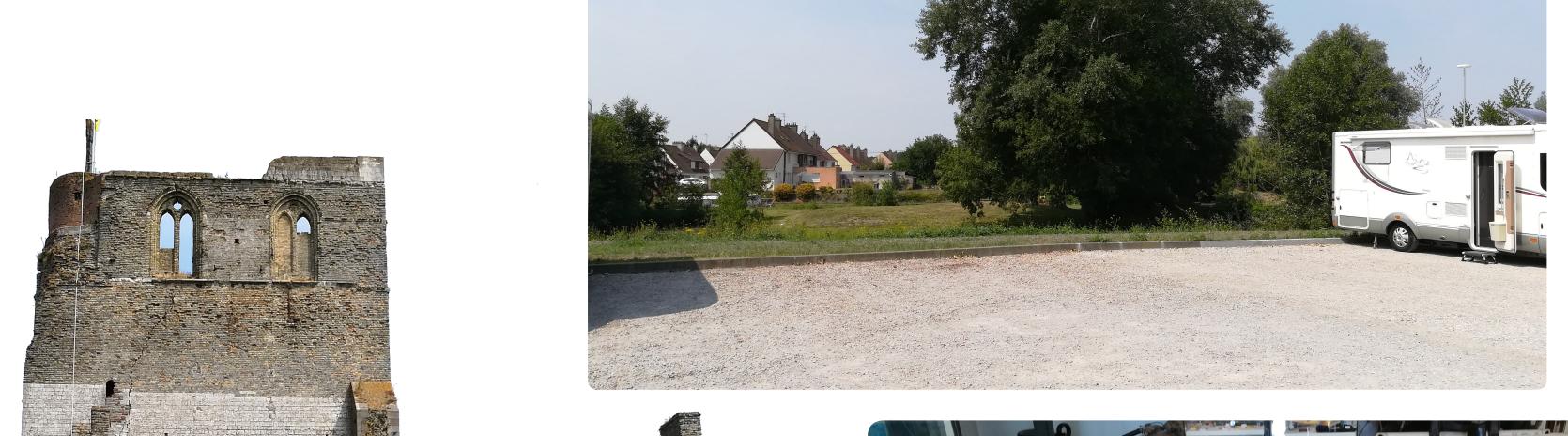
Prix des services : 4 euros pour 10 mn d'eau et 55 mn d'électricité.

Prix du stationnement : gratuit (10 places).

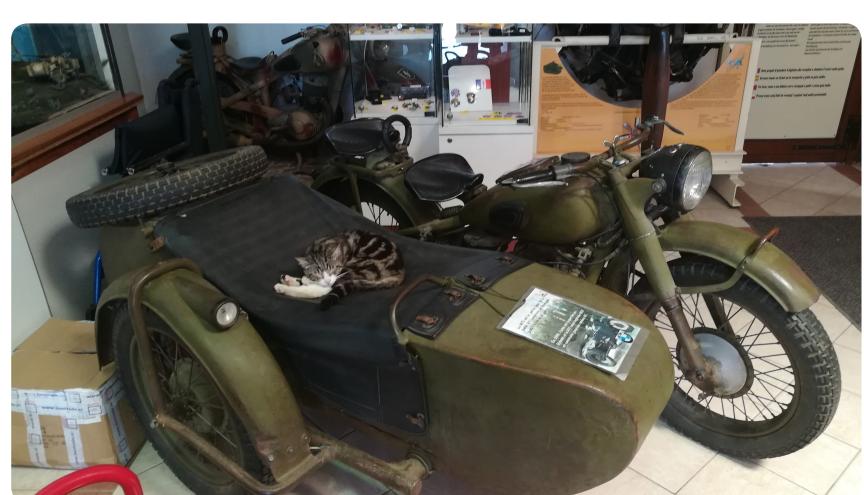


WATTEN











LUMBRES

Comme vous avez pu le constater, seule la borne de Watten était en fonctionnement lors de notre passage. Celles de Saint-Omer et Clairmarais étaient en panne.

A la station essence du supermarché Leclerc de Lumbres, vous trouverez une borne de services entièrement gratuite! Eau, vidanges et même électricité sont offertes. Coordonnées GPS: 50.714203, 2.110164

De plus, il y a un lavomatique juste à côté pour faire votre lessive. Et bien entendu, vous avez le magasin pour faire vos courses. Très pratique.

A part, le parking du supermarché, il n'y a pas de stationnement. Mais, à cinq kilomètres de Lumbres à Seninghem, il y a un petit parking avec une très belle vue sur la vallée. Il n'y a que deux places maximum.

Il y a aussi une table de pique-nique, une poubelle et un terrain de pétanque. Cet endroit n'est pas réservé aux camping-cars. C'est juste un parking bien agencé et agréable. Coordonnées GPS: 50.7062111, 2.0497505



Le Magazine du Voyage en Camping-car





HARDELOT-PLAGE

En nous rendant à Hardelot depuis Lumbres, nous avons été étonnés par le paysage vallonné qui défilait sous nos yeux. Nous pensions bêtement qu'il serait plat. La beauté des lieux nous a fait comprendre la raison pour laquelle nous sommes dans un parc naturel.

Il n'y a pas d'aire de services à Hardelot mais la commune a réservé un parking aux camping-caristes. Et pour ne rien gâcher, le stationnement est gratuit! La plage n'est qu'à 300 mètres.



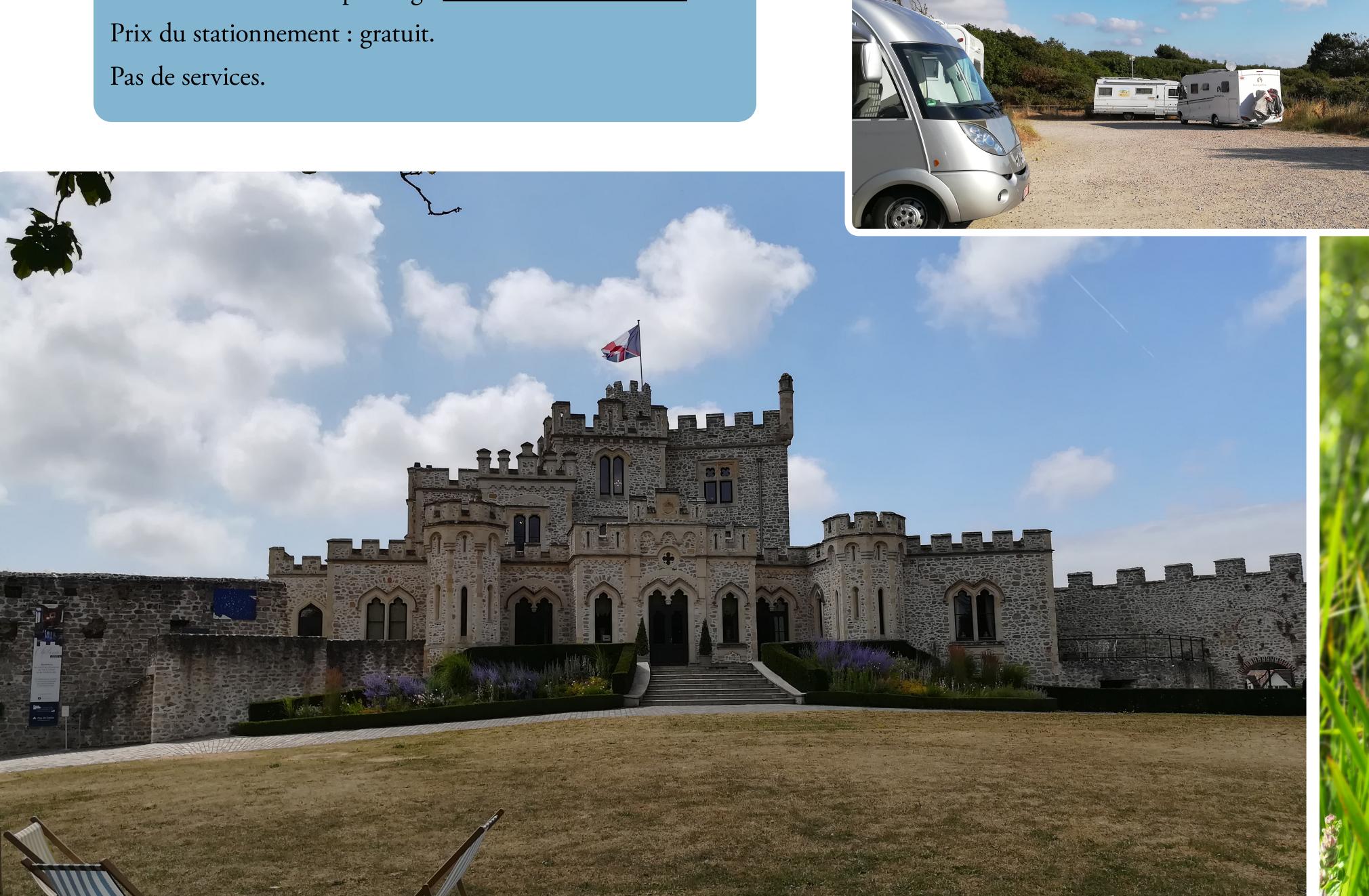
Il y a donc encore des endroits en bord de mer où nous sommes les bienvenus.

Si vous en avez assez des activités de plage ou de vous dorer au soleil, le <u>château d'Hardelot</u> vaut le détour. Il est possible de visiter l'intérieur (3 euros en visite libre et 5 avec un guide).

Le jardin est accessible gratuitement. Attention, le parking du château est interdit aux camping-cars.

Un peu avant d'arriver au château se trouve le lac des miroirs.

Coordonnées GPS du parking : <u>50.6263056</u>, <u>1.5813285</u>





PRISES USB ET ALLUME-CIGARE Turnraise

Si nous avons tous une prise allume-cigare, il est très rare qu'une prise USB soit montée d'origine sur le tableau de bord de nos camping-cars. Il y a des adaptateurs USB nous direz-vous mais c'est encore un achat supplémentaire alors que cet équipement ne coûte pas cher.

A ce propos, ne prenez pas les premiers prix dans les adaptateurs USB pour prise allume-cigare car vous risqueriez d'endommager la batterie de votre appareil comme nous en avons fait l'amer expérience.



Quoi qu'il en soit, à moins de rouler très longtemps, il est quasi impossible de se contenter de cela pour recharger nos appareils.

C'est la raison pour laquelle nous avons vraiment du mal à comprendre pourquoi il n'y a pratiquement jamais de prises USB montées en série dans la cellule des camping-cars!

En effet, il devient compliqué de nos jours de se passer de ces prises indispensables à la recharge de nos smartphones, tablettes et autres appareils.

Des convertisseurs de tension 12/220V en sont parfois équipés mais encore faut-il en avoir un.

Nous sommes donc, la plupart du temps, forcés d'acheter des prises USB et de les installer nous-mêmes.

En faisant des recherches, vous verrez qu'il y a de tout et à tous les prix. Nous avions acheté une prise à 10 euros et elle n'a tenu que 6 mois. Du jour au lendemain, elle n'a plus fonctionné et aucun moyen de l'ouvrir pour regarder à l'intérieur sans tout casser.

Nous avons donc décidé d'investir dans une prise USB un peu plus cher en espérant qu'elle tienne plus longtemps.





Notre choix s'est porté sur le chargeur USB/Allume-cigare de Turnraise sur Amazon : https://amzn.to/2mu9wNv

Notre premier appareil n'avait pas de prise allume-cigare, ni de bouton marche-arrêt, ni d'écran pour le voltage de la batterie cellule. Il n'avait pas besoin d'être encastré non plus.

L'écran de contrôle est un plus appréciable.

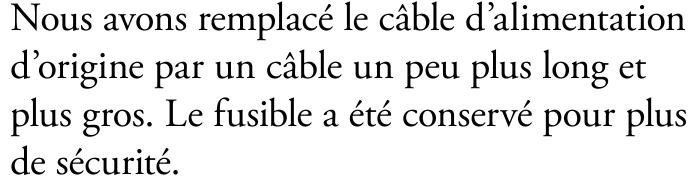
Le fait de pouvoir éteindre la prise également car même sans appareil branché, l'écran de contrôle et la led du bouton marche-arrêt consomment un peu.

L'une des prises USB délivre 1 ampère et l'autre en 2.

La prise allume-cigare va servir pour notre gonfleur 12V. Plus besoin de mettre le contact du véhicule pour l'utiliser.

Le panneau encastrable est en métal de bonne facture. Il est livré avec 4 vis de fixation. Les branchements et connexions à l'arrière sont propres et bien agencés.

Pour le poste de conduite, nous utilisons cet adaptateur USB RavPower à brancher sur la prise allume-cigare du tableau de bord. Il est disponible à 10 euros sur Amazon : https://amzn.to/2munTBt



Nous avons branché le câble sur la sortie LOAD du régulateur de charge. Cela nous a évité un branchement direct sur la batterie cellule où il aurait fallu mettre un adaptateur pour la connexion.

Comme la sortie LOAD est programmable, nous pouvons déterminer des plages horaires de fonctionnement de la prise.



NOTRE AVIS

A l'usage, l'appareil remplit bien son rôle mais nous ne sommes pas sûr que les prises USB délivrent bien les 1 et 2 ampères annoncés. Notre smartphone se charge rapidement. La tablette prend logiquement plus de temps mais cela n'est pas pénalisant. Nous sommes donc content de notre achat.

Le produit est à 23,99 euros sur Amazon : https://amzn.to/2mu9wNv

Nous n'avons pas été payé par le fabricant. Le produit ne nous a pas été offert. Les liens sont des liens d'affiliation.

QUEL AVENIR POUR LES AIRES DE CAMPING-CARS ?

Si nous reprenons les chiffres évoqués dans l'édito et fournis par la FFCC et UNIVDL, force est de constater que, même en prenant les 5 400 lieux* susceptibles d'accueillir les camping-cars et les 457 000 camping-cars en circulation en France, cela fait un lieu d'accueil pour 85 camping-cars.

Et nous n'avons pas inclus les nombreux camping-caristes européens qui viennent visiter la France.

Nous vous entendons déjà objecter que tous les camping-cars ne circulent pas en même temps.

Mais, "seuls" 54% des camping-caristes sont retraités ou préretraités. Cela signifie que près de la moitié doit pratiquer le camping-car en périodes de vacances ou les week-ends et jours fériés.

Par ailleurs, les lieux les plus fréquentés comme la Bretagne, la région PACA et l'Aquitaine attirent une bonne partie des camping-caristes.

S'ils se répartissaient sur toutes la France et tout au long de l'année, il y aurait peut-être moins de problèmes d'attroupements.

Bien entendu, nous ne pouvons pas forcer les gens à aller là où les aires sont sous-exploitées.

Il ne faut pas oublier non plus qu'une bonne partie des aires de services sont mises hors gel de novembre à mars. Cela ne facilite pas la mobilité pendant cinq mois de l'année, à moins de pouvoir partir au soleil en hiver.

Mais là encore, des destinations comme le Portugal sont victimes de leur succès en période hivernale. La concentration de camping-cars devient telle que le pays commence à prendre des mesures restrictives.

Nous avons parlé à plusieurs camping-caristes anglais. Ils nous ont raconté à quel point il était compliqué de stationner en Grande-Bretagne.

Ils ont également un système comme *France Passion* appelé *BritStops*. Cependant, même si l'achat ou la consommation n'est pas obligatoire, les propriétaires leur mettent la pression pour qu'ils achètent et bien souvent cela revient aussi cher qu'un camping.

Un couple allemand de camping-caristes à temps plein nous a aussi fait part de leurs difficultés à trouver une place sur les aires de leur pays. Cela ne les empêcha pas de nous dire qu'ils restaient généralement entre deux et trois semaines sur le même emplacement en France!



Les aires où il n'y a pas de limitation de durée de stationnement sont souvent occupées sur de longues périodes.

Cela augmente encore le problème de manque de places car il n'y a pas de roulement. A noter que même sans indication, le stationnement de plus de 7 jours sur la voie publique ou ses dépendances est considéré comme abusif (Article R417-12).

Mais de toute façon, même quand la durée du stationnement est limitée, il n'est pas rare que ces limitations ne soient pas respectées.

La situation est pire sur les aires où l'électricité est gratuite. Elles ne sont pas légion mais existent encore et sont malheureusement occupées sur de très longues périodes par les mêmes personnes.

Nous sommes repassés à Saint-Venant dans le Pas-de-Calais où l'eau et l'électricité sont gratuites sur l'aire près du port de plaisance. Vous pouvez d'ailleurs voir une vidéo de présentation sur notre chaîne Youtube à laquelle nous vous invitons à vous abonner : https://youtu.be/wqpEzvpFrxk

La prise de la borne ne fonctionne plus et la commune ne semble pas vouloir la remettre en service.

On peut le comprendre car normalement l'électricité est gratuite pour deux heures et il faut laisser sa place au suivant. Mais cela n'empêchait pas des camping-caristes de s'y brancher des jours entiers.

A présent que l'électricité de la borne n'est plus en service, certains se branchent sur la borne réservée aux bateaux.

* Dans les 5 400 lieux sont incluses :

- les aires de services communales ou privées (+ de 1 500),
- les aires de stationnement ou d'accueil (environ 400),
- les aires de services des campings (2 500),
- les campings Stop Accueil Camping-car (+ de 500) et,
- les initiatives privées comme France Passion, Bienvenue à la ferme, etc.

Au niveau européen, près de 10 000 aires pour camping-cars sont recensées.

A terme, cela va forcément créer des conflits entre propriétaires de bateaux et camping-caristes. La commune risque de revoir sa politique d'accueil.

Nous constatons aussi un nombre croissant de remorques sur lesquelles des camping-caristes mettent leur moto/quad ou même parfois leur voiture.

Cela ne poserait aucun problème s'ils ne prennaient pas deux emplacements sur les aires de camping-cars et réduisaient encore le nombre de places disponibles.

Sans se faire leur avocat, on peut comprendre l'exaspération de certaines villes voyant débarquer

des centaines de camping-caristes pas toujours civilisés. Comme pour toute chose, le comportement d'une minorité nuit à la majorité.

C'est l'une des raisons pour lesquelles de plus en plus de communes font appel à des sociétés privées pour gérer leur aire ou pour en créer une afin de contenir cet afflux.

Cela a pour conséquence l'interdiction du stationnement ailleurs dans la commune et une tarification qui s'approche de plus en plus de celle des campings.

Si nous devons aller sur les aires de services, c'est avant tout par nécessité de recharger régulièrement en eau propre et de vider les eaux grises et la cassettes des eaux noires.

SÉPARER LES SERVICES DU STATIONNEMENT

Sans cette contrainte, nous n'aurions besoin que d'aires de stationnement pour camping-cars ou tout simplement de places de parking adaptées à nos véhicules.

Les bornes de services sont souvent accompagnées de places de stationnement plus ou moins nombreuses. Mais ce système favorise les regroupements et l'engorgement.

Au lieu de nous parquer à un seul endroit comme un troupeau, il suffirait de nous réserver ne serait-ce qu'une à trois places sur l'ensemble des parkings dont l'accès est possible en camping-cars (quitte à renforcer les sanctions en cas d'abus de certains).

Station Leclerc à Lumbres : services gratuits, lavomatique, gaz, carburant, etc.



Nous pourrions aussi envisager que certains parkings soient réservés aux voitures en journée et aux camping-cars la nuit.

L'investissement serait minimal car limité à un marquage au sol et un panneau indiquant clairement le nombre de camping-cars autorisés à stationner et la durée, les autres parkings disponibles, ainsi que les sanctions en cas de non respect de ces règles.

Il ne s'agit pas de démonter les aires de services déjà en place mais de trouver une autre voie nécessitant moins d'investissement.



En effet, pour la première fois, nous avons vu un panneau indiquant combien a coûté une aire de services à la commune : il s'agit de l'aire de services d'Estaires dans le Nord.

Une belle petite aire de trois emplacements sur sol stabilisé avec trois tables de pique-nique sur herbe et une borne électrique en plus de la borne de services.

Vous pouvez retrouver plus d'informations et des photos de cette aire dans notre publication <u>Facebook</u>.

La création de l'aire de services a couté 92 500,16 euros H.T à la commune. Les services étant à deux ou quatre euros, vous vous doutez que l'investissement n'est pas rentable pour la ville qui doit

certainement payer un contrat de maintenance de la borne au fabricant. C'est donc une volonté de sa part d'accueillir les camping-caristes pour faire vivre l'économie locale.

Mais toutes les communes n'ont pas les moyens d'investir même si elles aimeraient nous recevoir.

DES ALTERNATIVES EXISTENT DÉJÀ

De plus en plus de stations services ou supermarchés ont une borne de services.

Nous trouvons cette solution très pratique car il y a également du gaz, du carburant, le magasin pour faire les courses et parfois un lavomatique.

L'aire de services de Lumbres dans le Pas-de-Calais en est un bon exemple. Nous en parlons plus en détail dans la rubrique "Découverte" de ce numéro.

La borne est située sur le parking du supermarché Leclerc. L'eau, la vidange et l'électricité sont gratuites. Il y a un lavomatique juste à côté ainsi que du carburant, du gaz et bien entendu le magasin. Certains supermarchés réservent même des places de parking aux camping-cars.

Nous vous entendons dire qu'il y a mieux comme environnement pour passer la nuit mais certaines aires sont tellement bondées qu'elles ressemblent déjà à un parking de supermarché. Les structures plus petites ne peuvent pas investir dans une borne à cause du coût mais si une petite partie de l'investissement était subventionnée par les communes, cela inciterait peut être de plus petits commerces à investir. Plusieurs commerces complémentaires pourraient même s'associer.

Les stations de lavage automobile seraient de bons candidats car ils disposent déjà d'une arrivée d'eau et d'un système d'évacuation.

Celle de Campagne-les-Hesdin dans le Pas-de-Calais l'a bien compris. En plus de la station de lavage équipée d'un échafaudage pour nettoyer facilement nos camping-cars, elle a installé une borne de services, une borne électrique, un lavomatique et même quatre places de stationnement pour nos véhicules! Vous trouverez une publication Facebook sur cette aire en cliquant ICI.

Ce genre de solution reviendrait moins cher aux petites villes que de créer une aire de toutes pièces. Il y aurait ainsi beaucoup plus de bornes sur le territoire.

Nous aurions donc d'un côté quelques places réservées aux camping-cars sur chaque parking de chaque ville et de l'autre, des petits commerces, des stations de lavage auto ou des supermarchés avec une borne de services.

L'investissement serait quasi nul pour les communes et cela éviterait les attroupements. Quant aux commerçants, ils y trouveraient leur intérêt.



Aire multi-services de Campagne-lès-Hesdin dans le Pas-de-Calais

Nous nous doutons que ce système de bornes subventionnées à ses limites et qu'il y aura toujours des communes ou des commerces réfractaires à l'investissement ou à l'accueil des camping-caristes.

Voilà pourquoi, nous pensons que le "problème" devrait être pris à la racine lors de la conception même des camping-cars.

LES CONSTRUCTEURS ONT LEUR RÔLE À JOUER

Si nous pouvions obtenir une meilleure autonomie sans trop augmenter le poids des camping-cars, nous n'aurions besoin que de places de stationnement et non d'aires de services coûteuses à construire. Comment améliorer notre autonomie ?

Vous avez peut-être déjà entendu parlé de Nomad'O. Il s'agit d'une petite station de traitement des eaux que vous installez pour augmenter l'autonomie en purifiant les eaux grises.

En l'état, nous ne pensons pas que cette solution soit viable dans la mesure où elle coûte plus de 4 000 euros et qu'elle prend de la place dans la soute.



En revanche, l'idée de recycler les eaux grises est bonne mais, elle devrait être pensée dès la conception des camping-cars et intégrée dans le plancher pour ne pas prendre de place.

Par ailleurs, le prix serait certainement moins onéreux si ce type de solution de recyclage était produite en grande série et adoptée par l'ensemble des constructeurs.

Nous pensons cependant qu'il manque un élément essentiel : la récupération des eaux de pluie.

Il serait logique d'accompagner ce système de filtration d'une récupération des eaux de pluie du toit de nos camping-cars.

Cela permettrait de ne pas recycler plusieurs fois la même eau. Et au lieu de se plaindre les jours de pluie, nous dirions : "chouette ma cuve se remplit!".

Comme il ne pleut pas toujours (et heureusement), nous pourrions envisager un système de pompage de l'eau. Un simple tuyau et une pompe amèneraient l'eau dans une cuve et serait ensuite filtrée et traitée. Ces équipements existent déjà, il suffit de les adapter à nos camping-cars.

Non seulement, l'autonomie serait très grande mais nous pourrions vider les eaux grises n'importe où car l'eau rejetée ne serait plus polluée après traitement. Le concept de vidange sauvage n'existerait même plus.

Reste à trouver une solution pour les eaux noires.

Nous avons remarqué que des camping-caristes remplaçaient leurs toilettes chimiques par des toilettes sèches. Il suffirait qu'une entreprise se penche sur le problème pour trouver un système simple d'utilisation et écologique. Les fabricants pourraient proposer ce type d'installation en première monte.

L'intégration d'origine de panneaux solaires souples sur une bonne partie du toit permettrait de rendre le véhicule autonome en électricité.

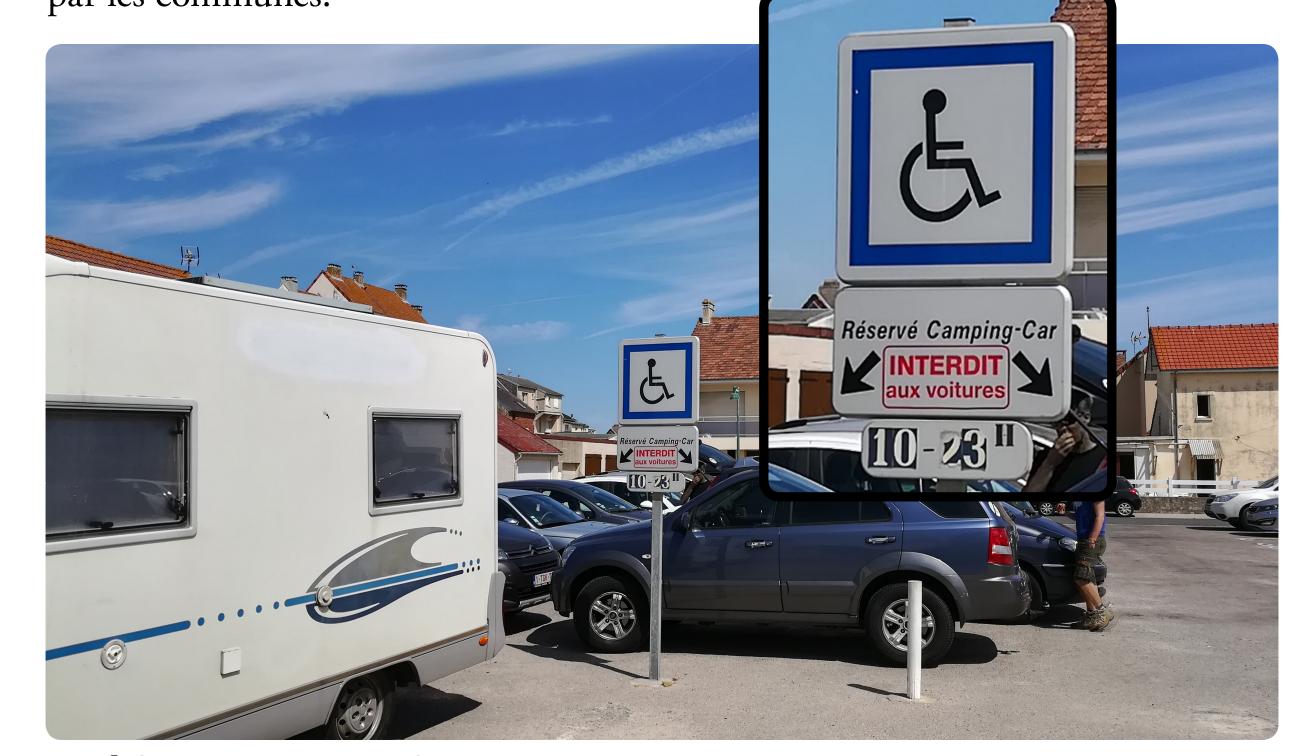
Pourquoi les véhicules ne sont-ils pas équipés d'origine de panneaux solaires, d'un régulateur de charge et d'un convertisseur ?

Cela augmenterait le prix de vente nous direz-vous mais la généralisation de ces équipements ferait baisser leur prix de façon drastique. Mais, nous savons que ce sont sur les équipements en option que les vendeurs font le plus de marge et ce n'est pas dans leur intérêt de se passer de ce marché.

Si la croissance du nombre de camping-cars n'est pas accompagnée d'une nouvelle façon de penser leur accueil, il est fort à parier qu'il y aura de moins en moins d'aires gérées par les communes et que leur nombre n'augmentera pas suffisamment en proportion.

Comme vous pouvez le constater, la solution n'est pas simple à trouver pour que nous puissions continuer à vivre notre passion sans trop de contraintes. Nous ne prétendons pas avoir LA solution mais au moins nous proposons une autre approche :

Nous pensons que les bornes de services doivent être séparées des aires de stationnement. Leur création par des commerces locaux doit être incitée par des subventions beaucoup moins onéreuses que la création d'une aire par les communes.



Vu à Quend-Plage dans la Somme

Afin d'éviter les concentrations, un nombre de places proportionnel à la taille du parking devraient être réservées aux camping-cars sur l'ensemble des parkings des communes.

Bien entendu, il faut que les parkings soit accessibles à ce type de véhicules et que leur présence ne gêne pas la circulation.

Les constructeurs ont aussi un rôle à jouer dans cette équation. Avec des véhicules capables de récupérer l'eau et de la purifier, des toilettes écologiques et une autonomie totale en électricité, nous aurions besoin de moins de borne de services et pourrions utiliser notre camping-car en hiver quand les bornes sont mises hors gel. Le flot des camping-cars serait ainsi mieux réparti dans l'année.

Enfin, les camping-caristes ont également leur rôle à jouer. Des communes déçues par le comportements de certains privatisent leur aire, ne l'entretiennent plus ou la ferme.

Il n'est pas rare d'entendre se plaindre des camping-caristes qu'il manque ceci ou cela sur une aire ou que les services sont trop chers, etc. Mais le simple fait qu'il y ait une aire dans une commune est déjà en soit une raison de la remercier.

Si l'aire ne plaît pas à certains, il reste toujours les campings pour satisfaire leurs exigences. Encore faut-il qu'ils acceptent de payer.

Nous vous invitons à continuer le débat ou à poser vos questions dans le groupe Facebook du <u>Club Camping-car Travel</u>



LE CLUB CAMPING-CAR TRAVEL

Devenez membre du Club Camping-car Travel et bénéficiez d'informations et de vidéos exlusives.

Vous pourrez également assister aux vidéos en live sur Facebook ou YouTube.

Découvrez les autres avantages du Club dans le tableau ci-dessous et faites votre choix d'adhésion (sans engagement).

ADHESION AU CLUB CAMPING-CAR TRAVEL	MEMBRE ARGENT 1 €/MOIS	MEMBRE OR 2 €/MOIS
Accès au groupe privé Argent sur Facebook	✓	✓
Accès au groupe secret Or sur Facebook	*	✓
Vidéos visibles pendant 1 mois	✓	✓
Accès au Replay des vidéos après 1 mois	*	✓
Participation aux vidéos privées en direct	✓	✓
Participation aux vidéos secrètes en direct	*	✓
Participation aux rassemblements entre membres	*	✓
Contacter Camping-car Travel par e-mail	✓	✓
Contacter Camping-car Travel par téléphone	*	✓
	J'ADHÈRE!	<u>J'ADHÉRE</u> !

En cliquant sur «J'adhère!», vous serez redirigé vers notre page Tipeee. Choisissez la contrepartie Argent ou Or.